



## Contrat de publicité avec l'annuaire dans les pages jaunes

Par **hck**, le **25/10/2008** à **09:23**

bonjour,

j'ai signé un contrat pour la parution d'une publicité avec les pages jaunes pour mon entreprise au mois de juillet pour la parution au mois de octobre et on n'a pas eu notre parution dans l'annuaire. Qu'est ce qui faut faire pour me faire rembourser ?

Par **Tisuisse**, le **25/10/2008** à **12:10**

Bonjour,

Quand avez-vous signé ce contrat et pour quelle date de parution ? J'ai l'impression qu'en signant en juillet (début de période de congés) et octobre, le délai soit un peu trop juste car les maquettes pour l'imprimeurs étaient déjà entre les mains de celui-ci.

Voyez avec Pages Jaunes si il y a parution de votre pub sur internet et si cette pub sera insérée dans l'anuaire professionnel l'an prochain sans avoir à payer le montant de l'insertion pour 2009/2010.

Par **hck**, le **27/10/2008** à **11:21**

bonjour,

merci pour votre message; j'ai résolu le problème avec les pages jaune.

cordialement,

HCK